

Durée : 7 heures Validité : Il est préconisé de se former tous les ans
Public : Personnel d'enseignements privé ou public Pré-requis : Aucun
Nbre de stagiaires : 10 maxi/groupe - EPI : EPI habituel
Accès stagiaires : Candidature, sélection, convocation par l'employeur
Modalités : Formation en présentiel - Tarif prestation : Sur devis
Accès à la formation après entretien pour analyser les besoins du client
Délai d'accès : Entrée et sortie permanente sur demande
Délai d'organisation : 15 jours après la prise de contact (3 jours en cas d'urgence)

OBLIGATIONS

L'instruction publiée le 29 juillet 2016 relative aux mesures de sécurité dans les écoles et les établissements scolaires fait obligation aux établissements d'enseignement, à compter de la rentrée scolaire 2016, de prendre les dispositions pour prévenir les risques de toute nature (et notamment ceux concernant la menace terroriste) et mettre en œuvre des mesures de sécurité appropriées telles qu'un exercice attentat intrusion du type exercice de confinement école.

Ce programme de formation PPMS dans les établissements scolaires répond aux obligations inscrites dans le PPMS.

OBJECTIFS

Objectifs pédagogiques de la formation :

- Présenter aux enseignants et à la direction les consignes de mise en sécurité
- Adopter les bons comportements notamment face à un individu non coopératif
- Savoir réagir en cas de menace directe, appréhender le mécanisme de panique pour mieux le maîtriser
- Réaliser les mises en situation correspondant à chaque option possible de gestion d'une intrusion/attentat
- Auditer l'organisation de la protection existant dans l'établissement et permettant de retarder une intrusion
- Donner l'alerte et faciliter la mise en sécurité

PEDAGOGIE & EVALUATION

- Apports théoriques et pratiques
- Retour d'expériences du formateur
- Exercice attentat intrusion du type exercice confinement ppms
- Exercices de gestion de son stress pour éviter la panique ou le phénomène de sidération
- Auto évaluation préalable en amont de la formation
- Évaluation des acquis

PROGRAMME

Sensibiliser les équipes éducatives à la "culture sûreté" du PPMS

Intégrer la notion de risques et du "possible"

Pourquoi devenir acteur de la sécurité des étudiants / élèves ?

Comment se positionner en qualité d'acteur de la sécurité dans un établissement scolaire

Qu'est-ce que le confinement ? Pourquoi se former au confinement ?

Appréhender la menace d'intrusions à son « juste niveau »

Identifier les différents niveaux de risques relatifs aux intrusions ou aux actes terroristes

Etre en mesure d'adapter sa réaction au niveau de risques

Apprendre à ressentir son stress et à bien le contrôler

Savoir gérer ses émotions et calmer les tensions

Prendre conscience de soi-même pour canaliser son stress et agir avec discernement

Savoir détecter puis avoir la bonne réaction face à un individu suspect cherchant à pénétrer dans l'établissement (ou salle de classe)

Identifier les comportements anormaux d'un ou de plusieurs individus

Identifier les situations ou événements anormaux

Gérer la situation face à un individu potentiellement agressif

Maîtriser les différentes étapes d'une situation d'agression

Appréhender les techniques de communication pour gérer un individu agressif

Définir ses options en cas d'attaque d'origine terroriste

Prendre connaissance des trois options : la fuite, le confinement, la défense immédiate

Maîtriser son environnement et les axes de fuite : issues de secours, plans d'évacuation, ...

Le confinement : comment et où se cacher ? Savoir se barricader

La défense : face à une menace intermédiaire, et en dernier recours, savoir utiliser l'auto défense



Les personnes atteintes de handicap souhaitant suivre cette formation sont invitées à nous contacter directement ou par leur employeur afin d'étudier ensemble les possibilités d'adaptation pour suivre la formation.

